

ANNABA / ÉCOLE PRÉPARATOIRE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Le Professeur Mahfoud Benosmane, directeur de l'EPSE, annonce l'introduction dès l'année prochaine universitaire d'un module consacré au phénomène de la corruption dans le cursus des sciences économiques et de gestion

Bakir Mohamed

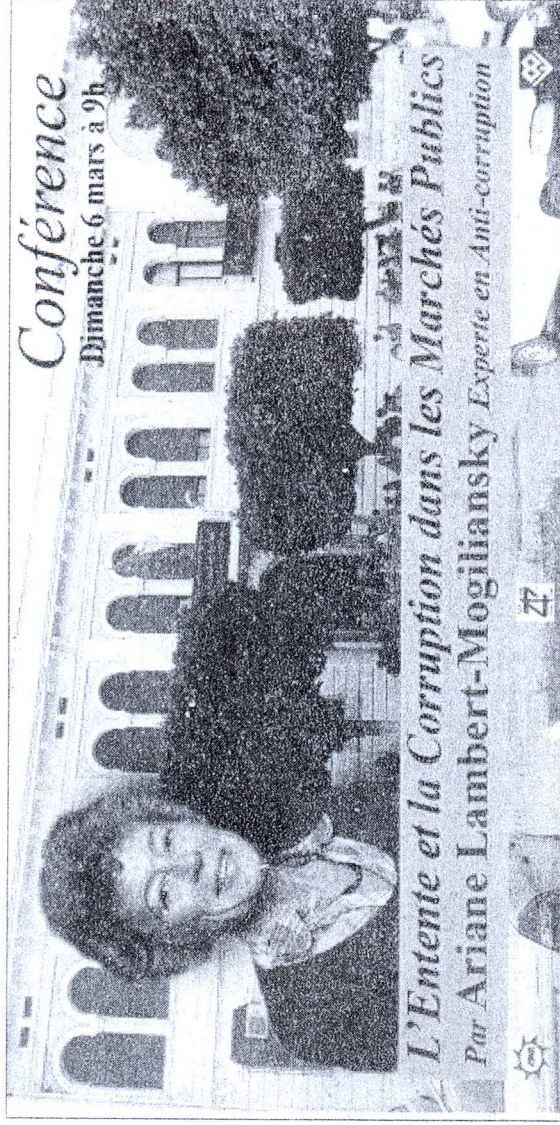
Suite à la publication le mardi 8 mars, de notre article consacré au thème de la corruption dans les marchés publics qui a fait l'objet d'une conférence de l'experte Madame Ariane Lambert, le professeur Benosmane Mahfoud, nous a fait part des clarifications à travers un compte-rendu que nous reproduisons intégralement :

L'Ecole Préparatoire des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion de Annaba a été choisie pour abriter les 6 et 7 mars 2016 les travaux de l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sur l'introduction du module portant sur « le phénomène de la corruption » en tant qu'objet d'enseignement et d'études et de recherche scientifique dans le cadre d'un projet d'envergure nationale soutenu par le Programme de financement de l'Union Européenne (P3a : appui à l'accord d'association Algérie UE). Ce

projet a réuni les représentants de l'ONPLC, ceux du Ministère de l'Enseignement Supérieur dont l'Inspecteur Général, M. Saba Mohamed Cherif, le Directeur de l'enseignement supérieur M. Boukezata Djamel, Madame Abbabou Assia et un expert européen avec les enseignants et responsables pédagogiques des différents domaines chargés de l'élaboration des modules venus d'autres Universités du pays.

Les travaux se sont déroulés dans un premier temps par une Conférence ouverte à un large public invité par l'Ecole au débat, faite par l'expert européen Mme. Ariane Lambert-Mogliansky, sur une modélisation d'analyse appliquée à la problématique de l'«entente et la corruption dans les marchés publics » donnée comme exemple d'approche scientifique d'une manifestation particulière du phénomène de la corruption.

Dans un deuxième temps, les travaux se sont poursuivis par un atelier restreint sur l'évaluation de ce qui a été accompli en matière d'élaboration des



programmes d'enseignement sur la corruption et de ce qui reste encore à développer avec les correctifs idoines en vue de démarrer, dès l'année universitaire prochaine, les modules pilotes les mieux avancés dans certaines universités.

Le projet comprend dans son déroulement le suivi de l'insertion au fur et à mesure de leur développement, des cours spécifiques à chaque discipline qu'elle soit scientifique et technique, des sciences humaines et sociales,

ou littéraire y compris dans les grandes écoles (Polytechnique, Statistiques, Commerce, Agriculture...) et les établissements supérieurs spécialisés (ENA, Magistrature, IEDF, ESB, ...) relevant de la tutelle d'autres Ministères.

Le projet vise également la mise en place d'un master spécialisé dans l'étude du phénomène de la corruption et de sa prévention, destiné notamment à profiler un nouveau métier de la vie professionnelle, économique, adminis-

trative ou technique. Ce projet constitue avec les actions entreprises au profit du secteur de l'Education Nationale pour la sensibilisation des enfants scolarisés (14 à 18 ans) et celles en direction du secteur de la Fonction Publique pour la formation de 10.000 agents publics, un des principaux axes de la politique nationale anti-corruption en cours de développement par l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption.